La prise en charge des condamnés en milieu ouvert par les travailleurs sociaux de l'administration pénitentiaire

Jeudi 11 janvier 2018 14h>16h30

Prévention de la récidive et lutte contre la surpopulation carcérale sont devenues les maîtres-mots des politiques pénales. Dans l'ombre de la prison, dont l'échec n'en finit plus d'être dénoncé, le paysage de l'exécution des peines s'est progressivement transformé pour répondre à ces impératifs de gestion des risques et de gestion des flux. L'essor silencieux des peines de probation en constitue l'évolution la plus remarquable : du travail d'intérêt général à la contrainte pénale, du bracelet électronique au sursis avec mise à l'épreuve, elles concernent aujourd'hui trois fois plus de condamnés que la prison.

À partir d'une longue immersion dans deux services pénitentiaires d'insertion et de probation, cette intervention vise à interroger les conditions de prise en charge des condamnés en milieu ouvert par les travailleurs sociaux qui y travaillent. En analysant les effets de la rationalisation administrative et des recompositions professionnelles sur les méthodes d'évaluation et de suivi, l'auteur souligne les illusions managériales et criminologiques des réformes actuelles : à trop se focaliser sur des modes d'évaluation quantifiables et décontextualisés, ces orientations privilégient le classement des profils et des dossiers à l'ambition de reclassement social des condamnés.



Xavier DE LARMINAT

Maître de conférences à l'université de Rouen

L'inscription est gratuite et obligatoire avant le 5 jan. 2018 sur le site de l'IRTS-IDS Normandie - http://irtsnormandie.ids.fr